



Les Archers de la Tour

AUTORISATION PARENTALE Pour la Saison Sportive 2 / 2

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame _____
autorise mon enfant:

Nom: _____

Prénom: _____

à pratiquer le sport du Tir à l'Arc au sein du Club des Archers de la Tour de Gallardon.

Je m'engage à fournir un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc.

Il pourra participer: aux compétitions OUI NON (*)

Pour participer aux compétitions, j'autorise mon enfant à se déplacer avec:

les membres du Club OUI NON (*)

un membre de sa famille OUI NON (*)

En cas de nécessité et d'impossibilité de me contacter, j'autorise le représentant légal du Club à faire transporter mon enfant au centre hospitalier le plus proche, par les services de secours compétents:

OUI NON (*)

Je déclare avoir pris connaissance des règles de sécurité

RESPONSABILITES:

- PARENTS**
- Au début de l'entraînement, s'assurer qu'un Responsable de l'activité du Tir est bien présent
 - Si 10 minutes après le début de l'entraînement, aucun Responsable n'est présent, le cours est annulé.

Les parents venant chercher leur(s) enfant(s) à la fin de l'entraînement doivent arriver à l'heure: 22h00 le mercredi & 11h00 le samedi, en cas d'empêchement prévenir le club.

- CLUB**
- Le Club décline toute responsabilité, si l'enfant quitte l'entraînement avant la fin.
- Tout membre ayant un comportement dangereux pourra être exclu du Club.

AUTORISATION pour l'utilisation de PHOTOS ou de VIDEOS par le Club

Nous pouvons être amenés à prendre, dans le cadre de notre sport le tir à l'arc, des photos ou des vidéos.

Nous souhaitons, conformément aux termes de l'article 9 du Code Civil, qui concerne entre autres le droit au respect de sa vie privée et le droit à l'image, recueillir votre autorisation pour les prises de vue, qui pourraient se faire au sein des activités du club. Nous tenons à préciser que cette démarche ne fait suite à aucune remarque de parents car chacun a pu constater jusque là qu'il n'y a jamais eu d'excès dans ce domaine. Nous voulons simplement nous conformer aux usages actuels.

Ces photos ou vidéos peuvent être utilisées pour l'affichage, la composition de panneaux, l'illustration de livrets pour la promotion de notre sport le tir à l'arc ainsi que la promotion de notre club. Le développement de l'informatique peut aussi nous permettre la réalisation de Cdrom ou l'illustration de notre site Internet dans le même esprit.

AUTORISE N'AUTORISE PAS (*) les membres du comité directeur des Archers de la Tour à utiliser, dans le cadre précisé ci-dessus les photos ou vidéo, prises au cours des activités du club.

(*) Rayer la mention inutile

Le ___/___/___

Le Représentant Légal

Le Président